

MRC de Thérèse-De Blainville
Rémunération des élus - 2021
Règlements #18-01 et #18-02

Catégorie	Rémunération 2021
1 Rémunération de base	
Préfet	2 228.91 \$ par mois
Préfet suppléant	1 595.22 \$ par mois
Élu	880.12 \$ par mois
2 Allocation de présence à la MRC	
Préfet	839.42 \$ par mois
Préfet suppléant	619.39 \$ par mois
Élu	440.06 \$ par mois
3 Allocation de présence à un comité	
Préfet	330.05 \$ par séance
Préfet suppléant	275.04 \$ par séance
Élu	220.03 \$ par séance
4 Allocation de remplacement en cas d'absence	300.00 \$ par séance